

Dedieu (François), *Pesticides : le confort de l'ignorance*, Paris, Seuil, 2022, 391 p.

Bastien SOUTJIS

Les quinze dernières années donnent à voir une multiplication des controverses relatives à la sûreté, à la fois sanitaire et environnementale, de l'usage des pesticides agricoles : alerte sur l'inefficacité des équipements de protection individuels (EPI) censés protéger les agriculteurs à la fin des années 2000, affaire de l'agriculteur intoxiqué Paul François à partir de 2007, affaire du scientifique et lanceur d'alerte Gilles-Éric Séralini en 2012, débats autour de la réhomologation du glyphosate depuis 2015, *Monsanto papers* en 2017, controverse scientifique autour des pesticides dits SDHI (pour : inhibiteurs de la succinate déshydrogénase) depuis 2018, etc. Il serait néanmoins erroné de considérer ces controverses entourant les pesticides comme une caractéristique du XXI^e siècle. Dès le début de la seconde moitié du XX^e siècle, la biologiste états-unienne Rachel Carson faisait grand bruit avec son ouvrage *Silent Spring* qui dénonçait les effets sinistres du pesticide DDT (aujourd'hui interdit) sur la biodiversité. Les décennies qui suivent seront témoins d'autres alertes et scandales tels que le rôle des pesticides dits « néonicotinoïdes » dans la diminution des populations d'abeilles ou encore le scandale du chlordécone aux Antilles. Comment expliquer la persistance de ces controverses dans le temps ? Comment expliquer, surtout, que de nombreux pesticides continuent à être régulièrement homologués et massivement utilisés malgré cette succession de scandales et d'alertes ? C'est à ces questions vertigineuses que tente de répondre le sociologue François Dedieu dans son livre *Pesticides : le confort de l'ignorance*, paru aux éditions du Seuil en novembre 2022. Il y restitue les résultats d'une enquête multi-située qui s'étale sur plus de huit ans et qui comprend, entre autres, des entretiens avec 130 acteurs engagés dans l'évaluation, l'homologation, l'utilisation ou la critique des pesticides agricoles, de nombreuses sources documentaires (ouvrages d'universitaires, de journalistes et de lanceurs d'alerte, rapports publics et privés, extraits de documents issus des *Monsanto papers*, échanges d'emails, etc.) ou encore une étude de cas sur l'usage des pesticides en arboriculture.

Deux grandes explications sont avancées dans l'ouvrage pour résoudre le paradoxe de la persistance de l'usage des pesticides malgré la multiplication des alertes sanitaires. L'auteur reprend tout d'abord à son compte une thèse avancée par de nombreux militants, lanceurs d'alerte, journalistes et universitaires avant lui : le maintien sur le marché des pesticides agricoles s'expliquerait en partie par le travail, en coulisses, d'intérêts privés qui cherchent à influencer les connaissances scientifiques sur les risques des pesticides, le processus d'évaluation de ces risques et les acteurs en charge de les gérer. Néanmoins, cette première piste d'explication n'est selon l'auteur que « la partie émergée de l'iceberg, c'est-à-dire celle sur laquelle les lanceurs d'alerte et le grand public se

focalisent » (p. 16). Par-delà l'influence des fabricants de pesticides, c'est aussi toute une « machinerie » (*sic*) scientifique et administrative visant à rendre crédible l'illusion d'un usage contrôlé de ces produits chimiques qui se déploie et qui permet de sauver, alerte après alerte, leur utilisation à grande échelle sur les terres agricoles. L'ouvrage décrit en détail cette machinerie complexe impliquant des textes réglementaires nationaux et européens, des lignes directrices relatives à la production de connaissances sur la toxicité humaine et l'écotoxicité des substances actives et des mélanges qui composent les produits phytosanitaires, des normes relatives à la fabrication et à l'usage d'EPI censés protéger les agriculteurs, des principes organisationnels qui visent à séparer (sans toujours y parvenir) les phases d'évaluation et de gestion des risques, des agences sanitaires, des services ministériels ou encore l'agro-industrie elle-même qui fournit la majorité des études permettant aux autorités de juger des risques toxicologiques associés à la commercialisation de nouveaux produits. Ces deux phénomènes – les stratégies d'influence des fabricants et la machinerie administrative qui encadre l'usage des pesticides – participeraient ainsi à produire des formes d'ignorance et de déni quant aux risques sanitaires et environnementaux des produits phytosanitaires grâce auxquelles le marché des pesticides se maintient à flot en dépit de la répétition des alertes et des scandales.

Deux parties et neuf chapitres permettent à l'auteur de décrire cette machine et d'étayer ses arguments. La première partie a pour objectif de familiariser le lecteur avec « les mondes des pesticides » : les acteurs qui les produisent et les commercialisent, ceux qui les utilisent, ceux qui les évaluent et les autorisent, ceux qui les critiquent, ainsi que leurs enjeux agricoles et les problèmes de santé environnementale qu'ils soulèvent. Le premier chapitre revient plus précisément sur le marché des pesticides, son poids économique et les stratégies des fabricants quant à leur production et leur commercialisation. Il permet au lecteur de mieux comprendre en quoi les fabricants profitent du système actuel d'évaluation et d'homologation des pesticides (ce système leur donne de la visibilité sur les types de produits qu'il sera possible de faire autoriser par les institutions européennes et nationales) et pourquoi ils se mobilisent autant pour lutter contre toute remise en question des principes et des normes d'évaluation qui fondent ce système, quand bien même des alertes viennent les remettre en cause. Le fait est que la conception de produits phytopharmaceutiques à usage agricole – depuis les phases initiales de recherche et de développement jusqu'à leur commercialisation – dure environ dix ans et le retour sur investissement, une fois la phase de commercialisation enclenchée, prend plusieurs années. Tout changement dans les normes d'évaluation et les réglementations fait ainsi peser sur eux le risque de compromettre des investissements conséquents et des stratégies commerciales fondées sur le temps long. Le deuxième chapitre décrit ensuite les acteurs en charge des processus d'évaluation, d'homologation et de surveillance des pesticides : l'EFSA, en charge de l'homologation et du renouvellement de l'autorisation des molécules actives qui confèrent aux

pesticides leurs effets sur les maladies et les ravageurs des cultures, l'Anses qui assure l'évaluation et la gestion des risques des formulations complètes des produits et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui organise les usages au sein des filières agricoles et qui peut prononcer des décisions de dérogation temporaire pour des pesticides dont l'homologation n'est pas renouvelée après réévaluation. Ce chapitre permet au lecteur de commencer à se repérer dans un système d'homologation complexe rarement décrit dans son ensemble. Il illustre également un certain nombre de contraintes qui conduisent ces organisations à « bricoler » l'expertise et la gestion des risques : l'afflux des dossiers de demande d'homologation de pesticides – trop nombreux pour être évalués et traités adéquatement –, le manque de moyens de l'Anses pour produire des connaissances indépendantes et pour assurer un suivi des effets sanitaires après l'homologation, le manque de données qui contraint parfois cette même agence à spéculer sur la toxicité des produits et à se cacher derrière des modèles d'évaluation qui laissent dans l'ombre de nombreux cas d'usage, ou encore les compromis politiques qui doivent être trouvés pour composer avec un ministère de l'Agriculture qui se donne comme objectif premier de lutter contre les maladies et les ravageurs de cultures. Le troisième chapitre restitue quant à lui les résultats d'une enquête conduite par l'auteur sur l'utilisation des pesticides en arboriculture. Il permet au lecteur de se familiariser avec les usages agricoles et leur importance pour les exploitants. On y apprend ainsi que certains usages sont très difficiles à éviter pour les producteurs qui souhaitent rentrer dans leurs coûts et répondre aux cahiers des charges que leur imposent certaines coopératives. La maladie de la tavelure du pommier, par exemple, si elle n'est pas traitée, peut mettre en danger de gros volumes de production et faire s'effondrer les prix de vente. Le quatrième et dernier chapitre de cette première partie, finalement, dessine une coalition d'acteurs hétérogènes (ONG, élus écologistes, journalistes) qui militent contre l'usage des pesticides agricoles et leurs revendications. Il décrit la croyance partagée sur laquelle ces divers acteurs fondent leur combat : celle d'une capture de la science, des politiques publiques et des agences en charge de l'évaluation et de l'homologation des pesticides par l'industrie phytopharmaceutique.

La deuxième partie de l'ouvrage permet de relativiser cette croyance, à la fois en la prenant au sérieux et en mesurant sa portée effective, mais aussi en montrant les autres mécanismes de production de l'ignorance autour des risques sanitaires et environnementaux que cette croyance invisibilise, voire qu'elle renforce. Le cinquième chapitre revient sur les stratégies de l'industrie phytopharmaceutique pour contrôler au maximum la production des connaissances sur la toxicité et l'écotoxicité des pesticides qu'elle commercialise et protéger ainsi leurs homologations. Y sont notamment décrites des pratiques visant à influencer le travail de publication et d'édition scientifique. Certains extraits d'emails issus des *Monsanto papers* entre des responsables de la firme sud-américaine et des éditeurs de revues scientifiques au moment de l'affaire Séralini

sont glaçants. Les sixième et septième chapitres sont ensuite l'occasion pour l'auteur de sortir de ce prisme expliquant le maintien des pesticides et l'ignorance à leur sujet par les seuls conflits d'intérêts et les pratiques des firmes de l'agrochimie. Ces deux chapitres décrivent chacun la trajectoire politique d'une alerte qui a mis en cause la capacité des organisations en charge de la gestion des risques à effectivement contrôler les impacts sanitaires et environnementaux des pesticides : l'alerte relative aux EPI lancée par des chercheurs en ergonomie et en épidémiologie à la fin des années 2000 et l'alerte de Générations Futures au début des années 2010 quant au maintien sur le marché de nombreux produits qui n'ont pas été réévalués à temps et en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques sur leurs effets. Ils montrent comment, à chaque fois, les bureaucraties réglementaires en charge de l'homologation des pesticides sont parvenues à domestiquer ces alertes et à les intégrer à leur modèle de gestion des risques par la mise en place de modifications marginales dont l'effet le plus probant est, selon l'auteur, de permettre le maintien d'un *statu quo* qui leur est cher : l'illusion d'un usage contrôlable et contrôlé des pesticides agricoles. Le huitième chapitre analyse ensuite les effets de ces deux alertes ensemble afin d'en tirer des conclusions plus générales sur les mécanismes par lesquels l'ignorance et le déni quant aux dangers des pesticides agricoles s'entretiennent. Il résulte de cette deuxième partie que les alertes quant aux failles du système d'évaluation et d'homologation tendent à renforcer l'ignorance : elles contraignent les agences à adopter des procédures d'homologation et des normes d'usage de plus en plus complexes. À mesure que ces procédures et ces normes se complexifient, l'évaluation des pesticides et leur usage « contrôlé » par les agriculteurs deviennent de plus en plus irréalisables, ce qui conduit à la fois les agences et les agriculteurs à renforcer une culture du secret autour de leurs pratiques effectives.

L'épilogue de l'ouvrage, placé avant un ultime chapitre sur les solutions possibles pour sortir de l'ignorance et de l'usage des pesticides agricoles, tente finalement d'analyser conjointement les mécanismes de production de l'ignorance liés à des stratégies d'influence industrielles et les mécanismes de production de l'ignorance organisationnels qui résultent du système de gestion des risques actuels. À l'issue de l'ouvrage, on comprend donc que notre incapacité collective à voir et à appréhender les dangers des pesticides est davantage le fruit d'une architecture invisible éminemment complexe que d'une influence, en sous-main, de l'industrie phytopharmaceutique (bien que cette influence existe). En effet, cette architecture de l'évaluation et de l'homologation des pesticides joue souvent pour les fabricants sans que ceux-ci n'aient à intervenir. Les représentants des grandes firmes peuvent ainsi concentrer leurs efforts de *lobbying* sur quelques substances et classes de pesticides symboliques (le glyphosate, les néonicotinoïdes) qui agitent les médias et qui détournent l'attention qu'on pourrait porter à des dizaines d'autres substances – potentiellement

plus dangereuses – qui sont homologuées ou en cours d’homologation et qui passent sous le radar de l’opinion publique.

Résolument critique, l’ouvrage de François Dedieu possède de nombreuses qualités, à commencer par sa capacité à embrasser un univers sociotechnique très large qui englobe des dimensions réglementaires, marchandes, scientifiques, politiques et agricoles. Peu d’ouvrages avant lui n’avaient dressé un tel panorama sur le sujet. Soulignons également que la prouesse est réalisée dans un volume encore raisonnable (400 pages) et un style digeste. Les analyses sont marquées par un fort ancrage dans la sociologie des organisations en ce qu’elles s’efforcent de mettre systématiquement en évidence les intérêts et les objectifs des différents acteurs impliqués, les contraintes et les jeux organisationnels dans lesquels ils sont pris, parfois malgré eux, et la façon dont cette diversité d’intérêts et leurs interactions orientent l’action.

L’ouvrage est aussi une belle contribution aux travaux sur la production de l’ignorance, et notamment à leurs déclinaisons les plus récentes qui s’efforcent de dévoiler les ressorts administratifs, réglementaires, scientifiques et organisationnels du non-savoir ; en deux mots sa dimension collective. Un de ses points forts est ainsi de mettre en évidence le caractère systémique de l’ignorance et de la relation favorable qu’entretiennent les fabricants de pesticides vis-à-vis des instances en charge de la régulation des risques. En restituant la multitude des acteurs et des niveaux impliqués dans ces phénomènes, il complète utilement un grand nombre de travaux qui se focalisent seulement sur les répertoires d’action des acteurs économiques pour peser sur la production des savoirs, sur l’opinion et sur les politiques publiques.

On peut néanmoins s’interroger sur l’usage très poussé de la métaphore de la machinerie qui sous-tend l’idée, un peu fonctionnaliste (voire organiciste), d’un système autonome et fermé dont chaque pièce contribuerait à aller dans un sens unique : celui du maintien de politiques publiques fondées sur l’idée d’un usage contrôlé des pesticides et, *in fine*, celui de la persistance de leur usage à grande échelle. On regrettera aussi quelques points aveugles, et notamment la façon dont les fabricants de pesticides et les acteurs de l’agriculture conventionnelle organisent leur pouvoir d’influence et le travail des professionnels de la représentation patronale (*cf.* Laurens, (S.), *Les courtiers du capitalisme*, Agone, 2015) en charge de faire valoir leurs intérêts. Le sujet de l’influence du secteur marchand est frontalement abordé et discuté par l’auteur dans le cinquième chapitre à partir des *Monsanto papers*. Néanmoins, on voit peu ce travail d’influence à l’œuvre ensuite dans la description des négociations entre les différents services administratifs concernés par la gestion des risques, et notamment dans les négociations autour des alertes lancées dans les années 2000 et 2010 (sixième et septième chapitres). Des éléments empiriques complémentaires sur ce sujet auraient permis d’éclairer davantage le positionnement différencié des parties

prenantes (fabricants, représentants du secteur agricole et société civile) dans le champ de la gestion des risques et, *in fine*, leur capacité inégale à peser sur le travail administratif et le travail d'expertise (cf. Demortain (D.), « Le lobbying par la science : l'enrôlement des scientifiques et de la connaissance scientifique dans la représentation des intérêts », in Kerléo (J.-F.), dir., *Le lobbying : influence, contrôle et légitimité des représentants d'intérêts*, LGDJ, 2020). La question des alternatives aux pesticides agricoles est également peu présente, si ce n'est à la toute fin de l'ouvrage en guise d'ouverture. Des descriptions plus développées sur le rôle des parties prenantes dans la recherche et la légitimation (ou au contraire dans la délégitimation) de ces alternatives auraient pu apporter des éléments complémentaires sur les ressorts du maintien des pesticides agricoles à grande échelle. Mais il est difficile d'en tenir rigueur à l'auteur tant le sujet des pesticides est multiforme et étant donné le périmètre déjà très large qui a été traité.

Une autre thèse, répétée plusieurs fois dans l'ouvrage, peut être discutée. Selon l'auteur, et contre-intuitivement, même les acteurs engagés dans la critique de l'usage des pesticides agricoles et qui se disent en faveur de leur suppression contribueraient au maintien de la machinerie décrite. Il avance ainsi que « la coalition des anti-[pesticides] sert les intérêts des propesticides » (p. 315-315), notamment parce qu'elle contribuerait à renforcer un système qui profite aux fabricants. L'auteur fonde cette idée sur plusieurs arguments. Tout d'abord, les critiques des anti-pesticides contribueraient à focaliser l'attention sur les stratégies d'influence des industriels et sur les conflits d'intérêts au sein des organisations publiques et elles éloigneraient du même coup les regards du problème systémique que représente l'architecture administrative de l'homologation. Au-delà ces mêmes acteurs accroîtraient, par leurs critiques des failles du système d'homologation, la tendance de ce système à se complexifier et à s'opacifier au gré des alertes. Cette thèse est intéressante mais l'auteur aurait peut-être pu la nuancer en insistant davantage sur le rôle de garde-fou de ces acteurs, sur les substances qu'ils ont contribué à faire interdire, sur leur capacité à faire parfois vaciller le système d'homologation ou encore sur leur capacité à assurer des missions de phyto-pharmacovigilance que les pouvoirs publics n'ont pas les moyens de réaliser. Le renforcement d'un système qui profite aux fabricants malgré les alertes n'est-il pas, aussi et surtout, le fruit d'une asymétrie de ressources et d'accès aux institutions décrites entre les acteurs du monde économique et ceux de la société civile ? Plusieurs travaux sur le *lobbying* semblent plaider pour cette explication (par exemple, Laurens, (S.), *Les courtiers du capitalisme...*, *op. cit.* ; Demortain (D.), « Le lobbying par la science... », *op. cit.*), tout comme certaines descriptions de l'auteur sur le poids des intérêts des fabricants dans la conception des protocoles d'évaluation des risques (par exemple, p. 164-165). De ce point de vue, l'ignorance apparaît davantage comme le résultat de cette asymétrie, ainsi que d'une culture épistémique et réglementaire commune aux industriels et aux régulateurs, qui profite largement aux premiers.